

Maître Henrika MAASSEN

Commissaire-Priseur judiciaire - Commissaire de Justice



J4074

ETAT DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DES ACTIFS DÉPENDANTS DE LA PROCÉDURE DE

LIQUIDATION JUDICIAIRE

SASU SS RENOVATION

4 RUE DE LIEUSAIN

77380 COMBS LA VILLE

TRAVAUX DE RENOVATION

Dressé le au 4 RUE DE LIEUSAIN

En présence de : Monsieur SECHER SERGHEI - Gérant - 4 RUE DE LIEUSAIN - 77380 COMBS LA VILLE

Jugement du Tribunal de Commerce de Melun en date du 23 février 2026

Greffe N°: 2026J00164 -

Mandataire judiciaire: Maîtres ANGEL- HAZANE -DUVAL Réf : 2621246

Juge Commissaire : Monsieur FABRE PATRICK

Maître Henrika MAASSEN

Commissaire-Priseur judiciaire - Commissaire de Justice



REMARQUES PREALABLES

A réception de la lettre de mission envoyée par le mandataire judiciaire, un courrier invitant le responsable de la société ou l'artisan,

à entrer en contact avec notre Etude a été adressée le 23/02/2026 , et nous avons tenté de le joindre par téléphone et/ou par E-mail

Le responsable a pris rendez-vous avec notre Etude

L'inventaire a été dressé le 25/03/2026 en sa présence sans sa collaboration

Faute de réponse, nous nous sommes rendus sur les lieux d'inventaire et au siège social pour le rencontrer. A défaut, nous avons laissé un avis de passage

Le responsable a été invité à signer une déclaration sur l'honneur l'avisant de nous communiquer toutes informations utiles concernant des stocks faisant l'objet de clause de réserve de propriété, des contrats de locations, de leasing ou de prêts et plus généralement appartenant à des tiers ; et de la présence de déchets polluants présentant des dangers pour l'environnement ou de l'exploitation d'un site relevant de la législation sur les installations classées.

Le gérant nous donné son accord par écrit pour vendre les actifs en vente aux enchères publiques.

VALEUR D'EXPLOITATION

Il s'agit de la valeur vénale des moyens de production estimés séparément et repris globalement et permettant à une société reprenneuse la remise en route de l'activité. Cette estimation doit être utilisée dans le cadre d'une cession amiable pour une reprise d'exploitation immédiate.

VALEUR DE REALISATION

Il s'agit de la valeur de chaque élément d'actifs (mobilier, matériel, stock, parc automobile...) dans la perspective du démantèlement d'une unité de production dans le cadre d'une vente aux enchères publiques, consécutive à un jugement de liquidation judiciaire.

Informations complémentaires : Monsieur déclare que l'ensemble du matériel appartenant à la Société aurait été saisi par la Douane en Moldavie il y a 2 ans . Il ne nous a fourni aucun justificatif à ce jour . Seul le véhicule a pu être récupéré.

Vente aux enchères -- Préconisation :

La vente aux enchères sur place afin de limiter les frais au maximum.

ATTENTION : Merci de maintenir l'électricité du local afin de pouvoir y accéder et réaliser la vente aux enchères dans les meilleures conditions.

L'enlèvement rapide des actifs, pour vente ultérieure en salle

L'abandon des actifs dont la réalisation ne couvrira pas les frais occasionnés par leur mise en vente.

VEHICULE APPARTENANT A LA SOCIETE		Exploitation
1.	<p>CTTE RENAULT MASTER</p> <p>Immatriculation : DL-173-QP</p> <p>Carrosserie : FOURGON 1ère mise en circulation : 10/11/2014 N° de série : VF1MAFCRC51633535 Genre : CTTE Puissance : 8 cv - GO Kilométrage: 258550 kms</p> <p>SOUS RESERVE DU CONTROLE TECHNIQUE</p>    	
TOTAL VEHICULE APPARTENANT A LA SOCIETE		3 000
TOTAL GENERAL		3 000

RECAPITULATIF

	Exploitation
TOTAL VEHICULE APPARTENANT A LA SOCIETE	3 000
TOTAL GENERAL	3 000

*Fait et dressé par Nous, Maître Henrika MAASSEN,
Commissaire-Priseur judiciaire - Commissaire de Justice
à COMBS LA VILLE
Le .*

Brie-Comte-Robert, le 27 mars 2026



Maître Henrika MAASSEN